

REUNISOLIDARITE-ELECTIONS DES DELEGUES

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité immatriculée sous le numéro SIREN
402 203 475

La Mutuelle **RéuniSolidarité** informe ses adhérents de l'organisation des élections des délégués, qui se tiendront le : **Jeudi 27 mai 2021**.

Les candidatures pour les élections de délégués doivent parvenir au siège de la Mutuelle RéuniSolidarité – 47 Rue Luc Lorion – BP 390 – 97457 St-Pierre Cedex, **au plus tard le 20 mai 2021 à 16 heures** sur le formulaire à retirer auprès d'une des agences de la mutuelle ou par mail, secretariat@reunisolidarite.com).

Conditions pour voter et être candidat délégué : Etre adhérent à RéuniSolidarité, avoir payé ses cotisations pour l'année 2021 et ne pas faire l'objet d'une incapacité visée par la législation en vigueur.

Les bureaux de vote suivants seront ouverts le 27 mai 2021 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 :

- ⊕ 47 rue Luc Lorion, 97410 SAINT-PIERRE : pour les adhérents habitant les secteurs de ST-PIERRE, RAVINE-DES-CABRIS, ENTRE-DEUX, TAMPON, PLAINE-DES-PALMISTES, ST-LOUIS, ETANG-SALE, RIVIERE-ST-LOUIS, ST-LEU, AVIRONS, PITON ST-LEU, CHALOUPE ST-LEU, ST-JOSEPH, ST-PHILIPPE et PETITE-ILE.
- ⊕ 359 Rue Maréchal Leclerc, 97400 SAINT-DENIS : pour les adhérents habitant les secteurs de ST-DENIS, LA MONTAGNE, STE-MARIE, STE-CLOTILDE, STE-SUZANNE, ST-ANDRE, BRAS-PANON, SALAZIE, STE-ROSE et ST-BENOIT.
- ⊕ 169 Ter Rue Marius et Ary LEBLOND, 97460 ST-PAUL : pour les adhérents habitant les secteurs de ST-PAUL, LA POSSESSION, LE PORT, TROIS-BASSINS, ST-GILLES-LES-HAUTS, BOIS-DE-NEFLES, LE GUILLAUME et LA SALINE.

La Présidente du Conseil d'administration